

ETATS-UNIS – Autorisation du maïs Bt prolongée

Par Inf'OGM

Publié le 16/10/2001

L'Agence pour la Protection de l'Environnement a prolongé, fin octobre, les autorisations du maïs Bt (à l'exception du Starlink) pour une durée de sept ans. Les agriculteurs devront, chaque année, signer un contrat qui stipule qu'ils cultiveront au minimum 20% de leur superficie avec du maïs non-OGM afin d'éviter l'apparition de résistance. D'après l'EPA, en 2000, un tiers des agriculteurs n'ont pas respecté cette condition. Pourtant, des chercheurs de l'Université de Cornell, de l'Etat de l'Iowa et du Minnesota avaient demandé à l'EPA de retarder cette nouvelle autorisation d'au moins un an.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-autorisation-du-mais-bt-prolongee/